

Rentrée scolaire 2024-2025

Ville de Caen

**Accompagner élèves et
enseignants vers la réussite**



Dossier de presse

EDITO

Chères Caennaises, Chers Caennais,

A l'aube de cette nouvelle rentrée scolaire, c'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous, en tant que Maire, mais aussi en tant qu'enseignant et parent. La rentrée est un moment décisif, tant pour nos enfants que pour notre collectivité.

L'engagement de l'équipe municipale pour ce nouveau mandat reste plus que jamais **centré sur l'éducation et la réussite de nos jeunes Caennais**. Chaque élève qui franchit les portes de nos écoles doit pouvoir recevoir un accueil de qualité, tenant compte des spécificités de tous.

Depuis plusieurs années, nous avons entrepris de **grands chantiers pour améliorer les conditions d'apprentissage**. Sur le plan des infrastructures, 3 projets d'ampleur marquent cette rentrée : la reconstruction de l'école Puis Picard, le regroupement des écoles Bicoquet et Duc Rollon sur le site Duc Rollon et le regroupement des écoles maternelle et élémentaire Les Vikings.

Afin d'améliorer l'environnement scolaire de nos jeunes nous avons également lancé un **plan de végétalisation des cours d'école** et maintenu une **restauration de qualité** en augmentant de manière significative la proportion de produits bio et locaux dans nos cantines.

Sur le plan pédagogique, nous poursuivons l'expérimentation de projets mis en place pour garantir à chaque élève l'égalité des chances, que ce soit par le **soutien aux élèves en difficulté** ou encore **l'utilisation d'outils numériques au service des enseignants**. Ainsi, la Ville et le CCAS proposent à compter de cette année une permanence réussite éducative au sein de la maison des familles et nous candidapons pour obtenir à nouveau la labellisation Cité Educative.

Nous sommes fiers de voir - aux côtés des parents d'élèves, du corps enseignant, des ATSEM et des services de l'Etat - se concrétiser nos engagements, notamment grâce à des moyens financiers renforcés au service de nos projets.

Continuons à construire ensemble l'avenir de Caen, où l'éducation reste au cœur de nos priorités.

Excellente rentrée à toutes et tous.

Aristide OLIVIER
Maire de Caen



SOMMAIRE

P5 L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

P6 CHIFFRES CLÉS

P9 LE RÉSEAU DES ÉCOLES

P12 LES PROJETS ÉDUCATIFS

P 16 DES MOYENS RENFORCÉS

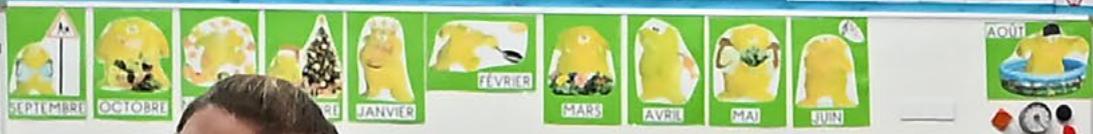
P 22 LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

P 24 VACANCES ET COLOS APPRENANTES

P 26 HORAIRES DES ÉCOLES



A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
â	ä	ç	é	ê	ë	ï	ö	ø	ù	û	ü	ý	ÿ												



nattham

nattham

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

L'éducation et la connaissance ont toujours été **facteurs de dynamisme d'un territoire**. C'est pourquoi investir dans les écoles de la Ville et dans l'éducation des plus jeunes est **l'une des priorités de ce mandat**.

La Ville de Caen **œuvre au quotidien pour favoriser la réussite éducative des enfants et permettre aux équipes enseignantes ainsi qu'aux acteurs éducatifs de travailler dans les meilleures conditions possibles**. Cet engagement majeur se traduit par des chantiers de **reconstructions d'écoles**, des travaux réguliers pour garantir le **confort de chacun** et par d'importants moyens dévolus aux **actions et projets éducatifs**.



Lundi 2 septembre, **Aristide Olivier**, maire de Caen et **Amandine François-Goguillon**, maire adjointe en charge de l'Éducation, de l'égalité des chances, de la famille et de la petite enfance, seront **aux côtés des équipes éducatives** pour rencontrer enfants et parents dans différentes écoles de la ville.

8h15 - école **Lyautey**. Accueil par Virginie Guillory, directrice et Séverine Mesnier, référente école.

11h45 - école **Authie Sud**. Accueil par Romain Bacquet, directeur et Valérie Girardin, référente école.

16h10 - école **Bosnières**. Accueil par Marlène Marguerie, directrice et Maire-Laure Lefèvre, référente école.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

LES ÉCOLES PUBLIQUES (30 SITES SCOLAIRES)

- 25 écoles primaires (maternelle + élémentaire)
- 3 écoles maternelles
- 2 écoles élémentaires

- 2 270* élèves attendus en maternelle répartis dans 105 classes
- 3 720* élèves attendus en élémentaire répartis dans 200 classes ou dispositifs

Soit un effectif estimé à **5 990* élèves pour l'année scolaire 2024-2025** (30 enfants de moins qu'en 2023) répartis dans **305 classes ou dispositifs** (situation stable). Bien que la démographie suive une tendance départementale et nationale en très légère baisse, l'attention portée par l'Éducation nationale au nombre d'enfants par classe et les dispositions spécifiques aux écoles en quartier politique de la ville conduisent à un maintien du nombre de classes.

- **6020** élèves en septembre **2023**, **305** classes
- **6020** élèves en septembre **2022**, **302** classes
- **6041** élèves en septembre **2021**, **306** classes
- **6238** élèves en septembre **2020**, **308** classes

Le personnel municipal de la direction de l'Éducation : **450 agents permanents et 300 agents non permanents**.
La restauration scolaire : **entre 5000 et 5100 repas servis par jour** (moyenne sur 2023-2024).
Les bâtiments scolaires : **1 220 000 € de travaux réalisés au cours de l'été**.

En maternelle

Environ **2 270 élèves*** sont attendus dans les **105* classes** maternelles caennaises pour la rentrée.

Les **dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans** (DMTA) sont reconduits pour la rentrée 2024-2025. Ils permettent, dans les quartiers prioritaires où ils sont implantés, d'offrir une scolarisation précoce avec des moyens spécifiques adaptés à cette tranche d'âge : **un enseignant, un ATSEM et un éducateur spécialisé pour les jeunes enfants** (mise à disposition par le CCAS-Direction de la Petite Enfance).

Les DMTA dans leurs interventions intègrent un **important volet parentalité**, ils sollicitent et favorisent l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant et la vie de l'école. Pour cela, chaque dispositif dispose d'une classe adaptée à l'âge des enfants et d'un espace attenant.

Implantés au sein des écoles Michel Pondaven, Reine Mathilde, Albert Camus, Louis Le Châtelier et Léopold Sédar Senghor, les DMTA scolarisaient cette année 75% des enfants de moins 3 ans inscrits en écoles publiques. Les DMTA de Michel Pondaven et Louis Le Chatelier rayonnent sur leurs quartiers d'implantation Chemin Vert et Grâce de Dieu et peuvent scolariser pour une année de transition des élèves des autres écoles du quartier.

Pour les élèves de Grande Section (GS), les effectifs des classes en écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) sont dédoublés. Dans les autres écoles, l'objectif est de limiter à maximum de 24 élèves par classe les effectifs pour faciliter les apprentissages.

En élémentaire

3 720 élèves sont attendus dans les **186* classes** ordinaires, 13 ULIS école, 1 UEEA**

Davantage de moyens sont proposés en élémentaire. Les classes de **CP et CE1 des écoles en quartier prioritaires** et quartiers « politique de la ville » seront **à nouveau dédoublées** avec un effectif maximum de **15 élèves par classe**. Dans les autres écoles tout comme en grande section l'objectif est de contenir les effectifs à **24 élèves par classe** pour le début des apprentissages en CP et CE1.

* Chiffres susceptibles d'évoluer avant la rentrée.

** ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire - UEEA Unité d'enseignement élémentaire autisme.

LES ÉCOLES PRIVÉES

La Ville contribue aux frais de fonctionnement de **8 écoles primaires** (sous contrat d'association avec l'Etat), dans le cadre de ses obligations réglementaires. Dans le cadre de l'aide sociale facultative, la collectivité apporte également une **aide au financement des frais de restauration scolaire pour les enfants domiciliés à Caen**, et peut contribuer aux **financements des classes de découvertes sous condition de ressource**.

En 2023-2024, ces écoles ont accueilli **2 871 élèves** (dont 44.3% résidaient à Caen). Sur l'exercice 2023, la Ville a versé une dotation de fonctionnement de **875 000€** aux écoles privées.



LE RÉSEAU DES ÉCOLES

A / Implantations et retraits de postes d'enseignants par l'Éducation nationale

La **situation pour la rentrée 2024/2025 est relativement stable**, quelques mesures sont prévues. Les implantations ou retraits s'adaptent à l'évolution de la démographie ou au nombre de dédoublement de classes qui peut varier en fonction des effectifs par niveaux, différents chaque année.

Pour les **écoles en REP+ (Grâce de Dieu) et en REP (Guérinière)**, les classes des niveaux GS, CP et CE1 sont toutes dédoublées.

Pour les écoles implantées en **quartiers politique de la Ville (QPV)**, soit Chemin Vert, Pierre Heuzé, Calvaire Saint Pierre, l'ensemble des classes de CP et CE1 seront à nouveau à effectifs allégés.

Les effectifs des écoles publiques seraient légèrement en baisse, mais les moyens sont consolidés.

La Ville de Caen accompagne ces classes par l'équipement et la mise à disposition de salles de classes et du matériel nécessaire.

Le nombre de **dispositifs ULIS-école** dédié à certains élèves en situation de handicap reste inchangé (13) et une unité d'enseignement élémentaire autisme.

B / Les mesures de carte scolaire

Sous réserve de comptage et d'ajustement de rentrée :

Écoles	Implantation d'un poste d'enseignant	Retrait d'un poste d'enseignant
Bicoquet		X
Haie Vigne		X
Léopold Sédar Senghor	X	
Les Vikings	X	

L'ouverture de classe provisoire décidée en juillet 2023 pour l'école Lyautey, est confirmée pour la rentrée de septembre 2024.

La ville et la DSDEN sont attentives aux évolutions qui pourraient avoir lieu suite à des mouvements d'inscription ou radiations durant l'été.

C / Organisation des écoles

Dans la continuité des fusions successives sur le site Jean Moulin/Robert Doisneau, la ville et la DSDEN ont accompagné l'équipe enseignante et le personnel Ville vers un nouveau projet pour la rentrée de septembre : **l'installation de l'ensemble des classes maternelle sur le site de l'école Jean Moulin**. Cette dernière étape, accompagnée de travaux pour adapter l'accueil des élèves de maternelle, permettra par une unité de lieu, de renforcer le travail des équipes, l'interconnaissance des enfants, facilitera les accès et la circulation des usagers.

L'école **Michel Trégoire** qui voit ses effectifs maternelle augmenter, réorganise ses classes et ouvre une 4^{ème} classe en maternelle.

Les travaux qui débutent sur le **site de l'école Duc ROLLON**, ont conduit à déménager les classes de l'école vers l'école René LEMIERE qui accueillera les deux classes pendant la durée des travaux. Chacune des écoles disposera de sa propre entité administrative et direction.

La **garderie scolaire de l'école Puits PICARD** élargie ses horaires pour une offre périscolaire identique aux autres écoles.

Les collaborations enseignants et ATSEM en classe maternelle sont essentielles au bon fonctionnement des équipes, à la qualité des projets et des conditions d'accueil des élèves. La ville de Caen et la DSDEN après l'avoir évalué, ont travaillé à **l'actualisation de la Charte de Collaboration ATSEM Enseignant** établie en juillet 2019. Des ajustements sont proposés pour soutenir la concertation ce qui facilitera l'appropriation par chacun.



© Ville de Caen - J.-Ch. Lorieux



LES PROJETS ÉDUCATIFS 2024-2025

A / Le Millénaire 2025

Suite au succès du projet **Mille ans Mille enfants en 2023-2024** avec la participation de 25 écoles et de 45 classes (52 fiches pédagogiques sur lieux/personnages...- Padlet accessible à tous - carte de Caen et frise du temps pour chaque classe / jeux de société / 10 spectacles avec Pierre Salzman-Crochet et Emmanuel Chaunu), l'année scolaire 2024-2025 offrira aux élèves des actions éducatives innovantes :

- aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres : **visite théâtralisées de l'Abbaye aux Hommes/Mairie** par les médiateurs éducatifs ;
- **expositions et visites** lors de la semaine de l'histoire au château / construction d'édifices en carton avec Olivier Grossetête... ;
- sur des **parcours longs** dans le cadre du contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) avec le Cargö / le Théâtre / le Musée des Beaux-Arts / le Sablier.



B / Les projets éducatifs scolaire (PES) – les projets éducatifs globaux (PEG)

Avec plus de **50 actions éducatives tout au long de l'année scolaire**, il s'agit d'accompagner les enseignants et les associations sur leurs champs respectifs de compétences mais également de tisser des liens complémentaires entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

C / La végétalisation des cours d'école

Pour répondre à l'urgence climatique, la Ville de Caen a engagé différentes actions dont **la végétalisation des cours d'écoles** en est une résultante.

L'objectif est de modifier certaines cours trop minérales en y ajoutant des arbres et des espaces verts comme autant d'**îlots fraîcheurs ombragés** tout en favorisant la perméabilité des sols.

Ce projet est aussi l'occasion d'interroger l'organisation de la cour entre les jeux de ballons et les espaces de détente afin d'**optimiser la gestion de ces espaces partagés** pour favoriser la mixité et les échanges entre élèves.

Après l'école Michel Pondaven en 2022, les écoles Victor Lesage et Hubert Lyautey en 2023, les projets de végétalisation concernent les écoles Bosnières et Reine Mathilde en 2024.

Les travaux d'aménagements sont gérés par la Direction des Espaces verts, du Paysage et de la Biodiversité en lien avec la Direction de l'Éducation.

D / Une permanence réussite éducative en faveur des enfants des quartiers prioritaires

A titre expérimental, la Ville et son CCAS vont proposer à compter de la rentrée 2024, une **permanence réussite éducative en faveur des enfants scolarisés dans les écoles des 5 quartiers prioritaires** (Calvaire St Pierre, Chemin Vert, Guérinière, Grâce de Dieu et Pierre Heuzé) et aux 2 quartiers à besoins particuliers (Folie Couverte et Saint Jean Eudes).

Cette **permanence sans rendez-vous, hebdomadaire, gratuite, anonyme et centrale**, située au sein de la Maison des familles, 12 rue Daniel Huet, permettra à des familles de rencontrer des professionnels chargés d'accompagner des parcours de réussite éducative.

Cette nouvelle offre de service vise à :

- Recevoir et écouter les parents souhaitant aborder la réussite éducative de leur(s) enfant(s).
- Conseiller et orienter les intéressés autour des questions de parentalité, scolarité, santé et besoin d'ouverture sur l'extérieur de leur(s) enfants(s).
- Proposer le soutien du Programme de Réussite Éducative si des besoins évoqués pourraient nécessiter la mise en œuvre d'un parcours.

Permanence réussite éducative

A compter de septembre 2024

Tous les mardis de 9h30 à 12h00

Maison des familles – 12 rue Daniel Huet

E / La Cité éducative

Le projet des Cités éducatives participe à la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Il s'agit d'un programme gouvernemental, avec un pilotage et des moyens attribués par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et par le ministère chargé de la Ville.

Il consiste à **déployer, de manière coordonnée, des moyens humains et financiers publics supplémentaires**, dans des grands quartiers à faible mixité sociale à destination du public 0-25 ans. Ces quartiers cumulent de nombreuses difficultés socio-éducatives et des risques avérés de décrochage global de certains élèves. Les Cités éducatives s'articulent aux politiques publiques mises en œuvre, par ailleurs, dans les quartiers concernés (renouvellement urbain, solidarités et stratégie pauvreté, emploi-formation professionnelle, sécurité...).

Depuis 2022, **le projet caennais cible les 5 quartiers prioritaires politique de la ville** : Chemin Vert, Calvaire Saint-Pierre, Pierre-Heuzé, Guérinière, Grâce de Dieu. Il vise notamment à renforcer l'égalité des chances dans les quartiers situés dans les zones d'éducation prioritaire et ceux composés d'écoles dites «orphelines» situées en quartier prioritaire. La cité éducative bénéficie d'un portage et d'une gouvernance tripartite composés de la Préfecture, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et de la Ville de Caen.

Depuis 2022, **114 projets ont été soutenus par la Cité éducative Caennaise** au profit des 0-25 ans des 5 quartiers prioritaires.

- **La Cité éducative a soutenu la mise en place de projets multi partenariaux :**
Par exemple, les parcours éducatifs du mercredi permettent aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissage (repérés par les enseignants) de bénéficier de cours de soutien scolaire le matin, et d'un accès au centre de loisirs l'après-midi, avec la prise en charge du repas du midi.
- **La Cité éducative a également vocation à resserrer les collaborations et unir les compétences des professionnels œuvrant dans les 5 quartiers prioritaires en proposant des temps de formation commun :**
Par exemple, les enseignants de petite section de maternelle, les ATSEM et les professionnels de la petite enfance des quartiers de la Pierre Heuzé et du Calvaire Saint Pierre vont participer à une journée de connaissance animée par l'Ecole des Parents et des Educateurs au sujet de l'entrée en école maternelle. Cette proposition va être déclinée dans les autres quartiers prioritaires en 2024-2025.
- **La Cité éducative a permis de répondre à des besoins identifiés par les partenaires :**
Comme par exemple, outiller les professionnels de l'éducation (écoles mais aussi partenaires des quartiers) d'une plateforme d'interprétariat en ligne (langue des signes + 116 langues étrangères) afin de faciliter la communication avec des publics à besoins particuliers.
- **La Cité éducative lève les freins à l'apprentissage dès le plus jeune âge :**
Normandie Pédiatrie déploie dans les 10 écoles maternelles des actions pour renforcer le repérage et la prise en charge précoce des troubles du langage.

La première expérimentation de la Cité éducative Caennaise arrive à terme le 31 décembre 2024. Fort de ce bilan positif, les 3 pilotes formant la troïka ont décidé de recandidater auprès de l'Etat afin d'obtenir à nouveau la labellisation pour 2025-2026-2027.



DES MOYENS RENFORCÉS AU SERVICE DES PROJETS

A / Des moyens mis à disposition pour le bon fonctionnement des écoles

La Ville soutient les écoles au quotidien pour leur bon fonctionnement. La direction de l'Éducation détermine et attribue annuellement un budget à chaque école pour un fonctionnement autonome de petits achats (fournitures scolaires, papeterie, jeux etc...) ou en matière de transport pour les diverses sorties. En parallèle, la direction contribue aux achats ou prestations plus importants (le mobilier, la motricité le numérique etc...). C'est un budget de près de 764 900€ dont 100 000€ de transport qui sont consacrés à ce fonctionnement courant des établissements.

La Ville prend en charge également la **gestion hebdomadaire du linge des écoles**. Les dortoirs sont ainsi équipés de petits lits dotés d'alèzes, de draps et de couvertures, pour favoriser la sieste des enfants.

Une partie du budget est également consacrée aux **produits et matériel d'entretien**, dans le respect des normes HACCP mais aussi environnementales.

B / Un soutien renforcé pour l'équipement des écoles

Pour suivre l'ensemble de ces outils, la Ville de Caen dédie désormais deux postes à temps plein de techniciens informatiques de la direction des systèmes d'information, chargés de l'installation et de la maintenance du parc informatique des écoles publiques.

- **Les outils numériques au service de la réussite éducative**

La ville a décidé, en concertation avec les services de l'Éducation nationale, d'équiper toutes les classes élémentaires en vidéo projecteurs. Objectif atteint !

Un passage progressif vers les grandes sections de maternelle est actuellement en cours.

Tous les directeurs d'école sont dotés d'un ordinateur portable et d'un smartphone pour gérer toutes les situations.

- **ENT ONE (Espaces numériques de travail)**

L'espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe, fonctionnalités d'accès à des ressources numériques mises à disposition des élèves par l'enseignant...).

En lien avec la Direction des services de l'Éducation nationale, la Ville accompagne la montée en puissance de l'utilisation de cet outil qui s'est révélé précieux dans la période de confinement et prend en charge l'ensemble du coût des abonnements à ENT ONE.

- **MOBILIER SCOLAIRE**

Des achats de mobilier pour rendre les classes plus modulables : 66 000 € sont consacrés à l'achat du mobilier des écoles.

Les évolutions pédagogiques mais également l'amélioration des conditions de travail des agents d'entretien ont amené la Ville à progressivement remplacer, depuis 5 ans maintenant, le mobilier des classes élémentaires principalement constituées de tables doubles avec chaises attenantes par du mobilier individuel.

Pour cette année, le renouvellement de mobilier se traduit par l'achat de 287 chaises et 287 tables individuelles (soit l'équivalent de 12 salles de classe).

C / Le personnel

450 agents permanents et 300 agents non permanents au sein de la direction de l'Éducation contribuent à l'accueil des enfants, à l'assistance auprès des enseignants, à l'entretien des locaux, à la préparation et à l'animation des repas.

Le personnel comprend **30 référents écoles**, soutenus, sur les sites plus importants, par 5 aide-référents. Les référents écoles encadrent le personnel des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), les agents de service scolaire et les surveillants de pause méridienne. Ils organisent le fonctionnement de la pause méridienne et mettent en place, en lien avec le responsable de la restauration, des actions éducatives au sein des restaurants scolaires. Ils font le lien avec les familles pour la gestion de la fréquentation de la restauration scolaire.

Parallèlement, la **restauration scolaire** est assurée par le personnel de deux cuisines de secteur (Michel Pondaven, Michel Trégore), une cuisine de production (Henri Brunet) ainsi que par les 130 agents des 29 cuisines relais qui participent à la remise en température des plats, au service et à l'entretien-désinfection des locaux.

Aux agents en postes fixes dans les écoles s'ajoutent les **26 agents de service de l'équipe mobile** qui interviennent en remplacement dans les écoles maternelles, primaires et restaurants scolaires.

130 agents participent au quotidien à l'entretien des locaux avec une organisation qui renforce le volume d'heures d'entretien dans les écoles en dehors de la présence des enfants tout en améliorant le rythme de travail des agents.

Par ailleurs, des formations de perfectionnement ou de nature à accompagner ou anticiper les évolutions des métiers ont pu être organisées en 2024, notamment l'hygiène en restauration collective, la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité, la prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance ainsi que des formations managériales et informatiques en lien avec les priorités définies dans le cadre du plan de formation. **140 agents ont été formés en 2024 pour une durée totale de 407 jours de formation.**



© Ville de Caen - J.-Ch. Lorieux

D / Une restauration scolaire de qualité

La Ville de Caen a souhaité une restauration scolaire en régie directe afin de conserver la maîtrise de la qualité des **750 000 repas annuels servis dans les écoles**, ainsi que de sa politique d'achat des denrées alimentaires.

Dans ce cadre, la Ville de Caen a mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2021, soit avec un an d'avance sur les obligations de la loi EGalim, un **marché public de denrées alimentaires durables** et relevant des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) : bio, label rouge, AOP, AOC, IGP, STG, produit fermier, issu d'une exploitation à haute valeur environnementale, pêche durable.

Si l'objectif de la loi d'atteindre 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits biologiques dans la composition des repas a été atteint dès 2021, la Ville de Caen a entrepris de dépasser ce seuil et a atteint 60% sur l'année civile 2023. Quoiqu'en constante progression, l'amélioration de ce taux a été freinée par la hausse régulière des coûts des matières alimentaires connue ces dernières années. La Ville travaille d'ores et déjà sur un nouveau marché qui prendra effet au 1^{er} janvier 2025, **l'objectif étant d'atteindre 80 % de produits durables et de qualité à la fin du mandat.**

Ce marché, s'inscrivant en complémentarité des précédents engagements de la Ville tels que le Small Business Act signé en octobre 2016 entre les représentants de l'économie locale et la Ville, permet par ailleurs d'augmenter la part des PME dans les marchés publics pour des achats davantage locaux, durables et solidaires.

Il faut aussi rappeler que la Ville de Caen est engagée depuis le début de l'année 2021 dans l'utilisation de contenants de transport en inox, et ce en avance de la loi EGalim qui prévoit l'arrêt de l'usage des contenants en plastique à l'horizon 2025.

Chaque année pendant l'été des travaux de rénovation et d'amélioration des restaurants scolaires sont effectuées avec notamment le passage en self pour les élémentaires. Un **budget annuel d'environ 105 000€** est attribué au **renouvellement du matériel et mobilier de restauration.**

Cette année, des **travaux de rénovation et d'amélioration de la restauration des écoles Authie Sud et Paul Gernez** ont été réalisés au cours des mois de juillet et août. Ils permettront notamment d'offrir aux 130 enfants d'élémentaire déjeunant à Authie Sud et autant d'enfants d'élémentaire déjeunant à Paul Gernez un espace de restauration modernisé avec l'implantation d'un self. Ces investissements viennent compléter d'autres actions réalisées au cours de l'année et permettant de travailler sur la réduction des troubles musculosquelettiques des agents de la restauration en améliorant fonctionnement et ergonomie.

L'ensemble de ces actions a pour **objectif de maintenir le taux très élevé de fréquentation de la restauration scolaire (autour de 80%)** qui est un indicateur positif du niveau de satisfaction tant des enfants que des attentes des parents d'élèves.

E / Maintenance et travaux d'été 2024

Le patrimoine communal ne concerne que les établissements publics. La superficie totale des bâtiments à entretenir est d'environ 110 000 m² (+ les extérieurs comprenant les espaces verts et les cours), soit environ 25% du patrimoine bâti total de la Ville de Caen.

Décomposition du budget maintenance scolaire

Ce budget d'investissement est destiné à entretenir et améliorer le patrimoine bâti des écoles ainsi que les extérieurs, à assurer la sécurité incendie des personnes, la sécurité structurale des bâtiments ainsi qu'à la prévention des accidents (jeux d'extérieur, risques de chutes ou de blessures).

Le montant de ce budget pour les bâtiments scolaires, pour 2024, est de 1 220 000 €.

Il est à noter que l'essentiel du budget est alloué à des travaux dont la réalisation s'effectue pendant les congés scolaires d'été.

LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS DE MAINTENANCE RÉALISÉS DURANT L'ÉTÉ 2024

1 220 000 € de travaux prévus au cours de l'été

Remplacement de menuiseries extérieures, clôtures, portails

- Authie sud, Victor Lesage, Paul Gernez, Léopold Sédar Senghor, Le Clos Herbert, Bosnières.

Travaux extérieurs

- Changement des jeux de cours ou installation d'éléments supplémentaires : Albert Camus.
- Remplacement de l'étanchéité : Jean Guéhenno.

Travaux intérieurs

- Remise en peinture de salles de classes, halls, couloirs, cages d'escaliers : toutes écoles.
- Mise en place des alarmes PPMS : Albert Camus, Les Millepertuis, Paul Gernez, Léopold Sédar Senghor, Bosnières, Les Vikings, Trégore, Reine Mathilde, Le Clos Herbert.

Travaux d'aménagement

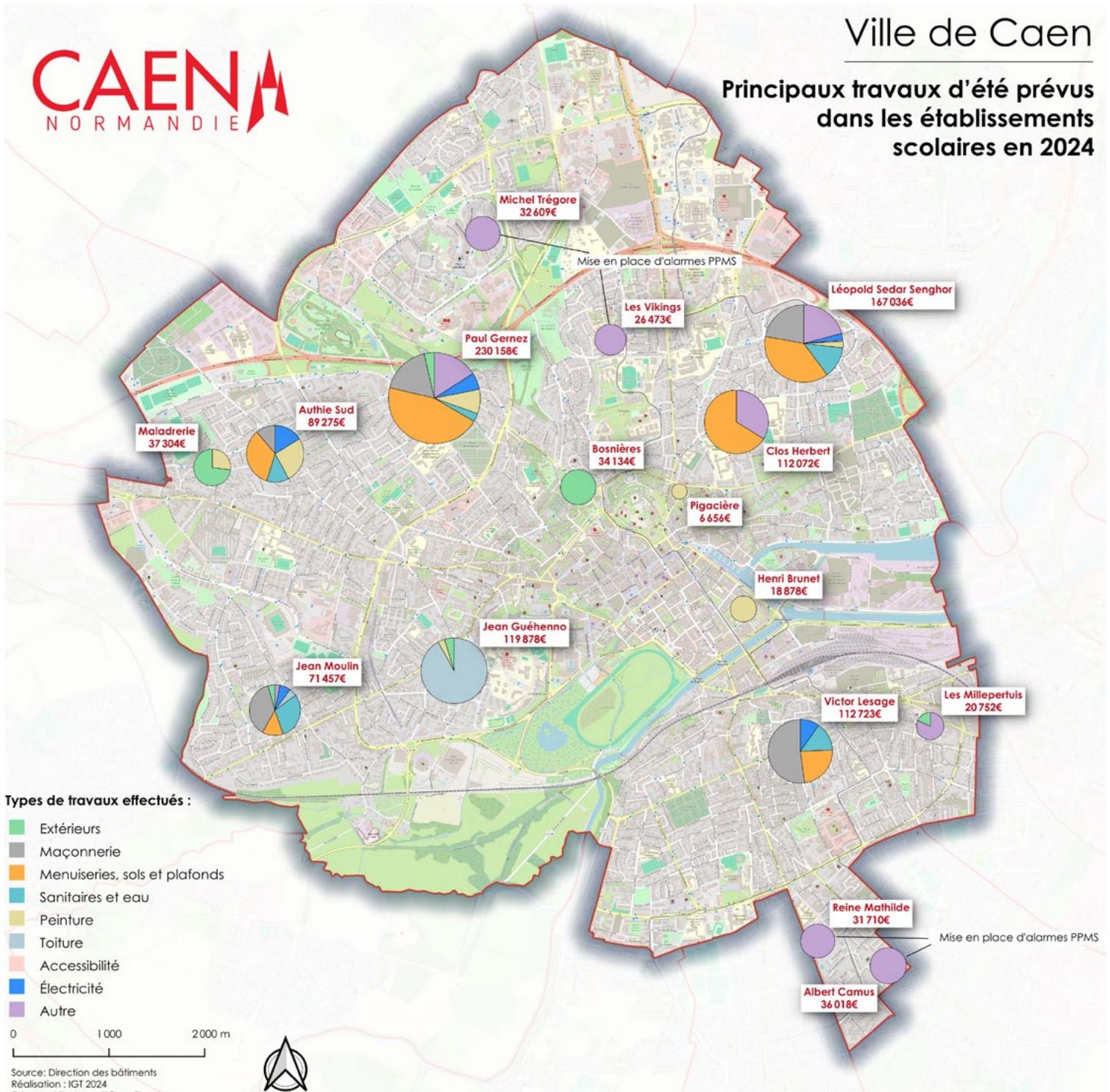
- Réaménagement de la restauration scolaire et équipements (cuisine, réfectoire, self) : Authie sud, Paul Gernez.
- Réfection bloc sanitaire : Léopold Sédar Senghor, Victor Lesage, Paul Gernez.

Carte des principaux travaux réalisés pendant l'été 2024



Ville de Caen

Principaux travaux d'été prévus dans les établissements scolaires en 2024





LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Priorité de la Ville pour ce nouveau mandat, l'éducation des enfants bénéficie d'un budget d'investissement conséquent. Notre volonté est d'offrir un accueil de qualité, qui répond aux préoccupations environnementales et de sécurité, un accueil pour tous où le handicap est systématiquement pris en compte, un accueil pour préparer nos enfants aux défis de demain. La qualité des bâtiments de la Ville, tout comme les moyens développés dans les actions éducatives et le numérique par exemple, sont des éléments essentiels à la réussite scolaire.

Outre les moyens annuels dédiés à l'entretien et à la modernisation du patrimoine scolaire, quatre projets d'ampleur sont lancés :

- **Reconstruction de l'école Puits Picard** : début des travaux en janvier 2025 pour un objectif de livraison en septembre 2026.
- **Regroupement des écoles Bicoquet et Duc Rollon sur le site de Duc Rollon** : début des travaux en juillet 2024 pour un objectif de livraison en janvier 2026.
- **Regroupement des écoles maternelle et élémentaire Les Vikings** : objectif de livraison en septembre 2027.
- **Reconstruction de l'école Vieira Da Silva** : objectif de livraison en septembre 2028.



Vue aérienne e l'école Duc Rollon © Ville de Caen



RETOUR SUR LES « VACANCES APPRENANTES » ET LES « COLOS APPRENANTES »

A/ LES « VACANCES APPRENANTES »

Le dispositif « vacances apprenantes » s'adapte au rythme des élèves caennais, du CP au CM2, repérés par les enseignants des écoles des quartiers prioritaires.

En prolongement du projet « Collège Ouvert » (dispositif pour les collégiens) cette action est proposée par le ministère de l'Education Nationale pour **continuer l'école durant les vacances, gratuitement, autour d'activités pédagogiques dispensées par des enseignants** le matin et des activités éducatives collectives (artistiques, sportives, culturelles...) au sein des MJC/Centre d'Animations l'après-midi.

Ces dernières ont su se mobiliser rapidement pour répondre à la demande de l'Education Nationale en embauchant des animateurs spécifiquement pour ces accueils et proposer en parallèle de leurs centres de loisirs habituels une offre éducative réservée (avec un nombre de places limitées).

Sur la Ville, le dispositif a ouvert ses portes dans les écoles des quartiers classés politique de la ville (QPV) dès le début des grandes vacances du 8 au 12 juillet 2024. Une deuxième session était également prévue à partir du 26 août jusqu'au 29 août 2024.

Pour juillet et août, nous recensons **300 élèves bénéficiaires sur 12 écoles inscrites dans le dispositif** le matin, avec une cinquantaine d'enseignants volontaires et **plus de 150 élèves accueillis pour les activités axées loisirs éducatifs l'après-midi**.

La période de fin août pour la ville de Caen est aussi depuis 16 ans celle de la mise en place de l'action « **cartables en vacances** » qui permet à certains élèves entrant en CP de reprendre progressivement le chemin de l'école avec un enseignant le matin et des animateurs l'après-midi durant les deux dernières semaines des vacances. La ville de Caen finance intégralement le dispositif dans 5 quartiers de Caen, les enseignants repèrent au mois de juin les enfants susceptibles de bénéficier de cette action (2€ par jour repas inclus comme participation demandée aux familles). Par le biais de notre précieuse collaboration, ce sont nos partenaires associatifs (MJC/CA) qui s'occupent de l'organisation du projet au sein de leurs structures. 70 enfants de grande section bénéficient de cette action.

Ces 2 dispositifs s'articulent donc cette année pour offrir à un maximum d'élèves (de la GS au CM2) un accompagnement de « renforcement scolaire et d'ouvertures culturelles et de loisirs » aux enfants en situation de difficultés scolaire, à ceux pour lesquels la période « d'école à la maison » a été difficile à suivre, aux jeunes dit « décrocheurs », ou encore à ceux qui ne pouvaient profiter de départs en vacances.

B/ LES « COLOS APPRENANTES »

Du 8 juillet au 30 août 2024, les « colos apprenantes » ont accueillis, partout en France, des **enfants et des jeunes scolarisés de 3 à 17 ans**, en priorité ceux domiciliés dans les quartiers prioritaires, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire.

Ces **séjours d'une durée minimum de 5 jours** ont permis aux enfants de bénéficier d'un renforcement de leurs apprentissages tout en favorisant la découverte, la culture, le sport et le développement durable.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Direction Départementale Jeunesse Engagement et Sport (DDJES) du Calvados, la Ville de Caen et son CCAS se sont appuyés sur le Programme de Réussite éducative caennais pour accompagner l'inscription et participer au financement de « colos apprenantes » en faveur de **71 enfants**, au cours de cet été 2024. Les séjours proposés par des opérateurs locaux (UNCMT, AROEVEN, Les Francas) se sont déroulés en Normandie.



HORAIRES DES ÉCOLES

La semaine est organisée sur **quatre jours scolaires**. La durée de la **pause méridienne est uniformisée pour l'ensemble des écoles**, celle-ci est d'une durée de **1h45**.

Ecole	Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Albert Camus	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h00
Authie Sud	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
Bosnières	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	AMPB	matin 7h30 soir 18h30
Cinq Continents	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	1,2,3 Loisirs	matin 7h30 soir 18h30
Clos Herbert	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Eustache Restout	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Fernand Léger	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Haie Vigné	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Henri Brunet	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	CA La Prairie	matin 7h30 soir 18h30
Jean Guéhenno	8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Jean Moulin	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Le17b, centre d'animation Venoix	matin 7h30 soir 19h30
	E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
L. Sédar Senghor	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h30 soir 18h30
	E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
Les Vikings	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Calvaire Saint-Pierre	matin 7h30 soir 18h30
	E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
Louis Le Chatelier	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ligue de l'Enseignement	matin 7h30 soir 18h15
Lyautey	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Maladrerie	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Tandem	matin 7h50 soir 18h30

Ecoles Primaires

Ecole		Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles Primaires	Michel Pondaven	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Michel Trégoire	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	1,2,3 Loisirs	matin 7h30 soir 18h30
	Millepertuis	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC La Guérinière	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30		
	Paul Gernez	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Pigacière	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h45 soir 18h30
	Puits Picard	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	Centre d'animation Clémenceau	matin 7h30 soir 18h30
	Reine Mathilde	M 8h40-11h40	11h40-13h25	13h25-16h25	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h00
		E 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30		
	René Lemière	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Vieira da Silva	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ligue de l'Enseignement	matin 7h30 soir 18h15	
Ecoles Élémentaires	Bicoquet	8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h40 soir 18h30
	Victor Lesage	8h50-11h50	11h50-13h35	13h35-16h35	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Ecoles Maternelles	Duc Rollon	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Guynemer	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Venelle aux Champs	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30

CONTACT PRESSE

Daniela Terzi

02 31 25 45 94

07 84 51 03 97

d.terzi@caenlamer.fr



CAEN.FR